

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 435

présenté par
M. Charié, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 37

Dans la dernière phrase de l'alinéa 26 de cet article, substituer aux mots :

« l'insertion »,

les mots :

« la publication ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.